

OBJET : Versement de subventions dans le cadre des dispositifs d'animation aux associations sportives et de loisirs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29,

Considérant la participation de plusieurs associations au bon déroulement et à la qualité des interventions auprès de nos concitoyens dans le cadre des dispositifs municipaux d'animation ou de projets à destination de la population en 2024,

Considérant la nécessité de valoriser cette participation par le versement d'une subvention,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur la Maire à attribuer les subventions suivantes :

- Agglo Sud volley-ball 76	1.040 €
- Association Sport et loisirs pour tous	1.120 €
- Association AKONG	900 €
- A.S. Rouen Université Club section rugby.....	240 €
- Autocycle Sottevillais	480 €
- Billard club sottevillais.....	240 €
- La Sottevillaise.....	2.040 €
- Ligue de Normandie d'escrime	1.200 €
- Maison pour Tous.....	250 €
- Roller-hockey Spiders Rouen	240 €
- Stade sottevillais 76	240 €
- Stade sottevillais cheminot club - section basket-ball	840 €
- Stade sottevillais cheminot club - section football	240 €
- Stade sottevillais cheminot club - section gym. volontaire	100 €
- Stade sottevillais cheminot club - section handball.....	240 €
- Stade sottevillais cheminot club - section judo	640 €
- Stade sottevillais cheminot club - section lutte	440 €
- Stade sottevillais cheminot club - section pétanque	280 €
- Stade sottevillais cheminot club - section tennis.....	880 €
- Stade sottevillais cheminot club - section tennis de table.....	480 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 1 non participation au vote et 34 pour ,en décide ainsi.

La délibération n°2024-150 est adoptée.



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20241209-2024-150-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

Publication : 10/12/2024



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 9 DECEMBRE 2024

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	35
Nombre de présents :	31
Convocations :	29 NOVEMBRE 2024

Etaient présents : M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Adeline DIANISSY, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, M. Benoît HEBERT, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, M. Stéphane DELAHAYE et M. Jean EASTABROOK,

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Elise RIDEL
- Mme Lisa MADELEINE
- Mme Sylvie FAURE

- Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
- Pouvoir à Mme Luce PANE
- Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
- Pouvoir à Stéphane DELAHAYE

--ooOoo--

Monsieur Pierre JOSELIER remplit les fonctions de Secrétaire.